



ÉDITO



Elles sont plus de 10 millions et représentent 15,5 % de la population française. Elles vivent longtemps. Pour celles qui ont travaillé, elles ont eu des salaires plus faibles que leurs collègues masculins à temps de travail égal, ont été plus souvent confrontées à des emplois à temps partiel et des carrières incomplètes. Elles partent à la retraite plus tard que les hommes avec une pension de retraite moindre. Certaines sont pénalisées car elles ont travaillé avec leurs conjoints sans cotiser. Elles sont beaucoup plus exposées à la pauvreté. Ce sont elles qui souffrent le plus d'isolement. Ce sont elles qui font le plus face à la perte d'autonomie et qu'on retrouve majoritairement dans les établissements pour personnes âgées dans les dernières années de leur vie. Elles représentent 28 % des femmes victimes de mort violente au sein du couple. Elles ? Ce sont les femmes âgées.

61 % des personnes accompagnées par les Petits Frères des Pauvres sont des femmes. Elles cumulent solitude, isolement, précarité et fragilités. À l'occasion de ce 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, nous avons souhaité mettre en exergue leurs paroles et leurs réflexions sur ce sujet. Et comme nous considérons que les droits des femmes concernent aussi les hommes, nous avons proposé à ceux que nous accompagnons de pouvoir également s'exprimer.

Contribuer à garantir la place des personnes âgées les plus fragiles dans la société est une de nos missions. Ces « Paroles de » vieilles et vieux qui ont souhaité s'exprimer sur les droits des femmes, et tout particulièrement celui des femmes âgées, sont essentielles pour construire une société cohérente avec tous les citoyens. Elles permettent aussi de mettre en lumière ces invisibles qui, demain seront de plus en plus nombreux. Il y a donc une évidence voire une urgence à entendre ces indispensables paroles de nos ainé(e)s. Ces Paroles ont également nourri nos propres réflexions pour proposer tout un volet de préconisations dans ce recueil.

Anne Géneau
présidente
Petits Frères des Pauvres

Yann Lasnier
délégué général
Petits Frères des Pauvres

NOTRE DÉMARCHE

Nous avons souhaité, à l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, offrir un espace de paroles aux personnes que nous accompagnons, femmes et hommes. Nous leur avons proposé depuis début janvier 2024 de s'exprimer **grâce à un questionnaire comportant plusieurs thèmes** : le regard porté par la société sur les femmes âgées, le travail et les femmes, la retraite des femmes, la santé, la prise en charge du grand âge et de la perte d'autonomie, l'image des femmes âgées dans les médias, dans la culture, les violences faites aux femmes, les droits à renforcer ou à créer pour les femmes âgées et un message pour les jeunes femmes d'aujourd'hui.

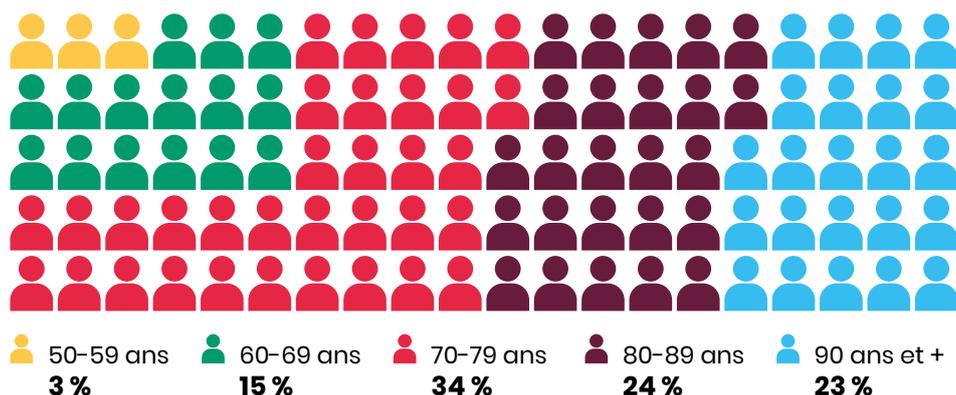
Les personnes ont rempli le questionnaire elles-mêmes ou avec l'aide des bénévoles et des salariés de l'Association. Les contributions ont été anonymisées pour les personnes qui le souhaitaient.

À partir de toutes les paroles recueillies, nous avons pris le parti de mettre en avant 8 grands thèmes sur lesquels les personnes âgées se sont le plus exprimées.

Si le recueil porte sur les droits des femmes, certaines des préconisations que nous proposons concernent l'ensemble des personnes âgées, femmes comme hommes, vieux comme vieilles.

123 personnes âgées de 57 à 110 ans, ont participé à ce projet. 90 % des répondants sont des femmes. 82 % des répondants vivent à domicile.

RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGE

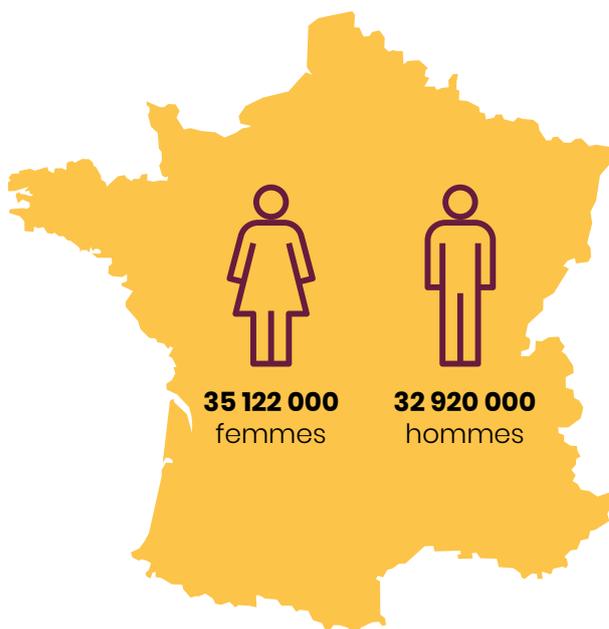


En 2022, les Petits Frères des Pauvres ont aidé 27 058 personnes dont 15 618 personnes accompagnées dans la durée grâce à l'engagement de 15 067 bénévoles. 50,9 % des personnes accompagnées ont plus de 80 ans. 61 % sont des femmes. 66,2 % vivent à domicile.

LE CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE

DÉMOGRAPHIE

(Insee, données 01/01/24, chiffres arrondis au millier)



(population totale : 68 042 000)

60 ans
et plus



10 549 000

(vs 8 434 000 pour les hommes) soit **15,5 %** de population française

80 ans
et plus



2 609 000

(vs 1 529 000)

90 ans
et plus



694 000

(vs 261 000)

100 ans
et plus



27 000

(vs 4 000)

85,7 ans



80 ans



Espérance de vie : en 2023, l'espérance de vie à la naissance s'élève à **85,7 ans pour les femmes** et atteint, pour la première fois, 80 ans pour les hommes. Par rapport à 2022, elle est en hausse de 0,6 an pour les femmes et de 0,7 an pour les hommes.

MESSAGE AUX JEUNES FEMMES D'AUJOURD'HUI



Cette thématique a été un espace d'expression libre pour permettre aux personnes qui le souhaitent de délivrer un message aux jeunes femmes d'aujourd'hui.



Qu'elles ne lâchent rien, c'est bien parti pour elles. Francine, 90 ans

Il ne faut pas se laisser faire par un Jules. Maïté, 83 ans

Défendez vos droits acquis et cherchez à en acquérir de nouveaux.
Pierre, 82 ans

J'aimerais dire aux jeunes femmes, aux femmes plus généralement de se préparer à vieillir. Ce n'est pas simple d'être une femme, mais être une femme âgée l'est encore moins. Anne-Marie, 78 ans

Qu'elles s' méfient des garçons. Des belles paroles les garçons. Ils promettent plus d'beurre que d'pain. Joëlle, 89 ans

Il faut qu'elles se réalisent elles en tant que personne en elle-même. Elles peuvent écouter leurs aînés (qui ne disent pas que des bêtises) mais qu'elles soient en accord avec ce qu'elles construisent. Geneviève, 97 ans

Te laisse pas faire ! Mireille, 90 ans

À qui les jeunes femmes d'aujourd'hui doivent leurs droits ? À NOUS, les vieilles d'aujourd'hui qu'on remarque à peine tellement nous sommes devenues invisibles. Cécile, 94 ans

Le mouvement comme le mouvement Me too ça n'aurait jamais existé, mais là ça a fait bouger beaucoup de choses. Il y a encore beaucoup de chemin à faire. Michèle, 89 ans

BATTEZ-VOUS pour avoir plus de droits que les anciens avaient. Léonie, 71 ans

Je voudrais pour les jeunes femmes d'aujourd'hui de l'aide dans toutes les périodes de la vie, du respect et le droit d'accéder à des carrières à haute responsabilité autant que les messieurs. Monique, 90 ans



LE REGARD PORTÉ PAR LA SOCIÉTÉ SUR LES FEMMES ÂGÉES



Les femmes âgées sont appelées mamie et pas madame par exemple. Je trouve ça inadmissible. C'est un manque de considération. Charlotte, 79 ans

Il y a des stéréotypes, elle est vieille, elle ne peut plus rien faire. Huguette, 82 ans

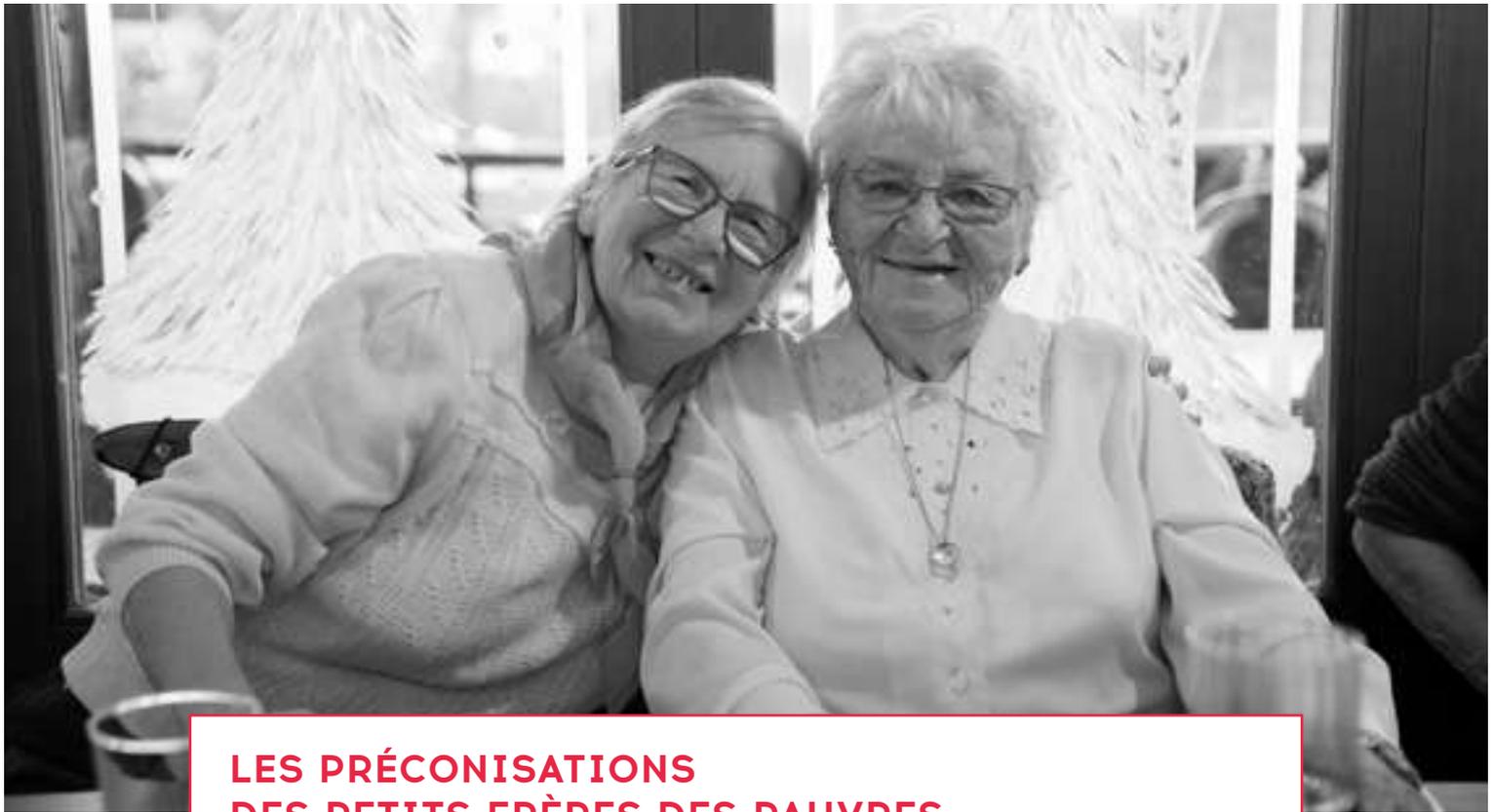
La société est différente envers les femmes âgées, quand on est âgé on n'a qu'à disparaître. Jeanne, 93 ans

Être veuve, c'est être considérée comme être seule. Au début, tout le monde est présent, puis petit à petit les gens s'éloignent comme si le fait d'être veuve était contagieux. Véronique, 71 ans

On dit de moi que je suis une vieille femme, que je ne sers à rien aujourd'hui et que je suis une charge pour la société. Mais dans ma tête, je ne suis pas vieille et chaque journée est précieuse à vivre. Yvonne, 110 ans

Moi, je ne pense pas pour moi à la femme âgée mais plus à la femme dans sa totalité, il me semble toujours percevoir les hommes qui disent « oh c'te vieille ». Frédérique, 79 ans





LES PRÉCONISATIONS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

- **Intégrer l'âgisme¹ dans les discriminations** sur le site du ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.
- **Mieux informer les personnes âgées du rôle du Défenseur des Droits** et de la plateforme anti-discriminations.
- **Poursuivre la production de données** sur les discriminations liées au grand âge et produire des travaux sur les discriminations sur les femmes âgées à la suite des premiers travaux du Défenseur des Droits.

QUELQUES DONNÉES CLÉS

- **Une personne sur deux dans le monde aurait des attitudes âgistes**, ce qui a des conséquences négatives sur la santé physique et mentale des personnes âgées et leur qualité de vie.²
- **30 % de personnes âgées déclarent avoir été témoins d'une discrimination liée à l'âge** avancé d'une personne au cours de leur vie et près d'une sur cinq en aurait été victime au cours des cinq dernières années.³
- **17 % de personnes de 65 ans et plus déclarent avoir subi au moins une fois une discrimination liée à leur âge**, au cours des 5 dernières années.³

1. La notion d'âgisme renvoie aux stéréotypes, aux préjugés et à la discrimination à l'égard de personnes en raison de leur âge. On parle d'âgisme lorsque l'âge est utilisé pour catégoriser et diviser les personnes de telles façons qu'elles subissent des injustices et des préjudices. Des propos ou des comportements âgistes conduisent à réduire l'individu à son âge pour le disqualifier.

2. Rapport ONU sur l'âgisme, 2021.

3. Étude Difficultés d'accès aux droits et discriminations liées à l'âge avancé, Défenseur des droits, 2021.

LE TRAVAIL DES FEMMES



On considère la femme comme moins fiable pour prendre des responsabilités. On lui proposera moins facilement les postes où on demande le maximum de présence et de responsabilité. Il faudra du temps pour se débarrasser de cette idée-là. Geneviève, 97 ans

Une femme est condamnée à réussir, un homme est juste destiné à essayer. L'homme naît avec l'idée qu'il est le roi, et avec une autorité naturelle que lui donne la société. La femme doit tout conquérir. Pierre, 82 ans

Les mêmes études mais pas les mêmes carrières et pas les mêmes salaires. Maïté, 83 ans

On donnait aux femmes les postes que les hommes ne voulaient pas. Maintenant, elles ont beaucoup de mal à avoir les mêmes salaires que les hommes. Germaine, 87 ans

Je pense que les femmes sont mieux appréciées aujourd'hui. Un certain progrès a été fait. Fanny, 77 ans

J'aurais voulu être chauffeure routier pour l'indépendance et l'autonomie. À l'époque, c'était inconcevable et provocant. Marthe, 79 ans



LES PRÉCONISATIONS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

- **Lancer un chantier du maintien des seniors dans l'emploi** (les dispositifs actuels comme le CDD Senior ou le dispositif pour les demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus en contrat de professionnalisation ne donnent pas les résultats escomptés).
- **Sécuriser davantage les parcours de fin de carrière.**
- **Développer et soutenir les actions de tutorat/mentorat** permettant aux salariés les plus âgés de transmettre leur savoir-faire et leur expertise.



QUELQUES DONNÉES CLÉS

- En 2019, **le revenu salarial des femmes reste inférieur** en moyenne de 22 % à celui des hommes.¹
- En 2021, dans le secteur privé, le **revenu salarial de ces dernières est inférieur en moyenne de 24,4 %** à celui des hommes ; à temps de travail identique, le salaire moyen des femmes est inférieur de 15 % à celui des hommes.¹
- **Les femmes occupent jusqu'à 55 % des emplois rémunérés autour de 1 300 euros net mensuel**, elles ne forment plus qu'un tiers des effectifs à partir de 4 010 euros nets par mois.¹
- **Les femmes représentent 61 % des 55-69 ans ni en emploi ni à la retraite.**¹
- En 2022, **les femmes de 55 à 64 ans en emploi sont davantage à temps partiel** (31,5 % d'entre elles, contre 10,7 % des hommes) et en situation de sous-emploi (6,4 % contre 2,6 %).²

1. Insee.
2. Dares.

LA RETRAITE DES FEMMES



Les femmes n'ont pas de bonnes retraites car elles n'ont pas assez cotisé. Pour moi, c'est pareil, je n'ai pas d'enfants, j'ai fait des petits boulots, fallait pas être difficile car je devais rentrer faire les repas et m'occuper de la maison. Brigitte, 65 ans

C'est pareil pour tout le monde. Moi-même, je sais me contenter de ce que j'ai. Catherine, 83 ans

J'ai travaillé à 14 ans mais je payais la retraite et à la fin, ils ne m'ont pas payée à partir de 14 ans mais 16 ans. Ce n'est pas normal. Louise, 77 ans

La retraite est mieux pour les hommes, c'est toujours mieux pour les hommes car ce sont les femmes qui s'occupent des enfants. Moi je m'en sors moyen, si je n'avais pas la pension d'invalidité, je ne pourrais pas m'en sortir. Éléonore, 67 ans

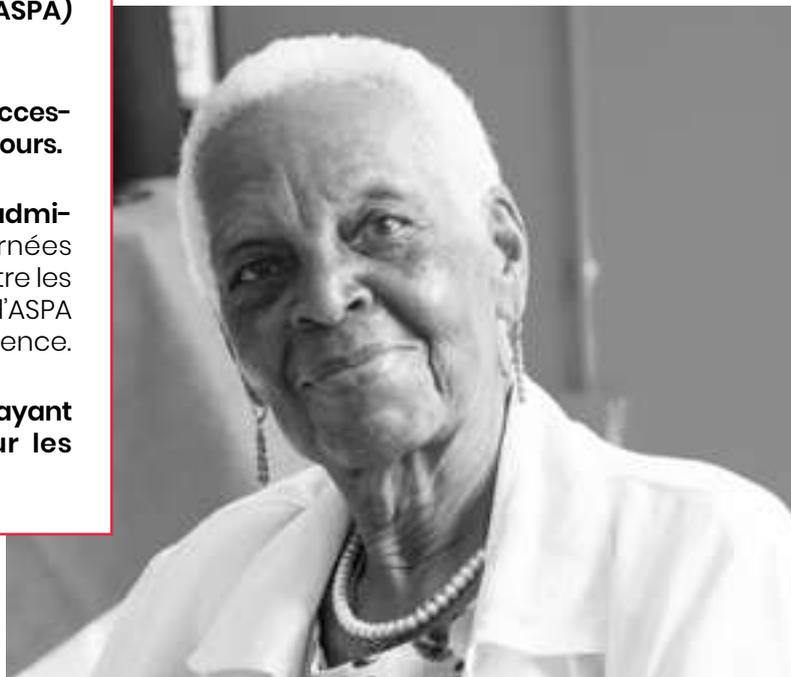
Moi je fais avec ce que j'ai, pas plus. Je n'ai plus d'envies, je sais que je ne peux pas m'en payer, je me renferme de plus en plus et je me rends compte que je deviens de plus en plus intolérante. Noëlle, 67 ans

Que voulez-vous que je fasse avec 800 euros par mois. Une fois le loyer payé, il ne reste pas grand-chose. Moi, je n'ai pas honte de le dire, je ne fais qu'un repas par jour. Monique, 77 ans



LES PRÉCONISATIONS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

- **Sortir d'un minimum vieillesse (ASPA) sous le seuil de pauvreté.¹**
- **Supprimer la récupération sur succession de l'ASPA, facteur de non-recours.**
- **Garantir un accompagnement administratif** des personnes concernées lors de la période de transition entre les régimes de RSA et de retraite ou d'ASPA afin d'éviter toute période de carence.
- **Calculer la retraite des femmes n'ayant pas une carrière complète sur les 15 meilleures années.**



QUELQUES DONNÉES CLÉS

- **Les femmes liquident leurs droits à la retraite en moyenne 10 mois après les hommes** en 2021, à 63 ans, contre 62 ans et 2 mois pour les hommes.²
- En 2021, la pension moyenne de droit direct des retraités résidant en France (y compris avec éventuelle majoration pour trois enfants ou plus, avant prélèvements sociaux) s'élève à **1 178 euros par mois pour les femmes et à 1 951 euros pour les hommes**. La pension moyenne des femmes est donc inférieure de 40 % à celle des hommes.²
- **Plus d'un titulaire d'une allocation du minimum vieillesse sur deux est une femme seule.²**
- Parmi les allocataires du minimum vieillesse, **plus de la moitié (51 %) sont des femmes seules** (célibataires, veuves ou divorcées). 76 % des allocataires sont des personnes isolées, parmi lesquelles 66 % sont des femmes.
- **La part des femmes isolées parmi les allocataires du minimum vieillesse progresse de façon continue avec l'âge**, de 57 % parmi les personnes âgées de moins de 65 ans à 87 % parmi celles âgées de 90 ans ou plus.²

1. ASPA : au 1^{er} janvier 2024, le montant maximum versé est de 1 012,02 € par mois pour une personne seule. En 2021, au seuil de 60 % du niveau de vie médian, sont considérées comme pauvres les personnes ayant un niveau de vie inférieur à 1 158 euros par mois (Insee).

2. Drees.



SANTÉ, GRAND ÂGE ET AUTONOMIE



Les personnes âgées sont bien prises en charge avec la sécurité sociale et la mutuelle. Les conditions des aidants ont bien été améliorées. Esther, 78 ans

C'est la femme qui s'occupe le plus souvent de ses parents quand ceux-ci vieillissent. Claudine, 72 ans

L'importance des démarches est un inconvénient. Le poids de l'âge leur est souvent rappelé comme le premier handicap social. Il y a un manque de médecins compétents. On se heurte à des incompétences totales et à une administration limitée. Francine, 90 ans

Il faut donner un salaire décent aux professionnelles de l'aide, c'est un sacré travail, elles ont du mérite. Raymonde, 80 ans

Il y a une pénurie de médecins et de places à l'hôpital. Et je n'ai plus les moyens de consulter à cause des dépassements d'honoraires. Gabrielle, 81 ans

Quand la perte d'autonomie arrive, il y a sans doute une différence selon le milieu social concernant les possibilités financières. Marianne, 91 ans



LES PRÉCONISATIONS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

- **Améliorer les conditions de travail/salaires du Care et des services à la personne** (majoritairement des emplois féminins), métiers indispensables face au vieillissement de la population.
- **Revaloriser l'allocation journalière du proche aidant¹ et augmenter la durée d'indemnisation** (actuellement limitée à 66 jours au cours du parcours professionnel du salarié).
- **Renforcer dans le parcours de formations initiale et continue des médecins généralistes les modules gériatriques** (vieillesse, grand âge, perte d'autonomie, postures du médecin à adopter avec des patients âgés...).
- **Rajouter un nouvel âge clé de la vie à 85 ans dans « Mon bilan prévention »** et l'assortir d'un bon Mobilité pour les personnes en incapacité de se déplacer.
- **Prendre en charge les protections urinaires** avec une prise en charge à hauteur de 100 % pour les bénéficiaires de l'ASPA et à hauteur de 60 % pour les autres personnes.
- **Rembourser les mammographies de dépistage au-delà de 75 ans** et globalement tous les dépistages précoces des principaux cancers pour lutter contre les diagnostics tardifs.

QUELQUES DONNÉES CLÉS

- En 2022, **l'espérance de vie sans incapacité atteint 65,3 ans pour les femmes** et 63,8 ans pour les hommes et l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans s'élève à 11,8 ans pour les femmes et à 10,2 ans pour les hommes.²
- **La part de personnes présentant ainsi au moins une limitation fonctionnelle sévère, physique ou sensorielle**, atteint en France métropolitaine 36 % chez les hommes de 75 ans ou plus contre **41 % chez les femmes** du même âge.²
- **Parmi les personnes de 60 ans et plus, 4 % vivent en établissement** : 2,3 % des hommes et 5,2 % des femmes. Parmi les 75 ans ou plus, ces proportions s'élèvent à 9,2 % pour l'ensemble de la population : 5,3 % pour les hommes et 11,7 % pour les femmes.²
- **Près des trois quarts des bénéficiaires de l'APA sont des femmes.**²
- **4,7 millions de femmes sont aidantes**, 23 % ont entre 55 et 64 ans. 38 % des femmes aidantes s'occupent d'un parent.³

1. 64,54 € par journée.

2. Drees.

3. Ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.

L'IMAGE DES FEMMES ÂGÉES DANS LES MÉDIAS, LA CULTURE ET LES ARTS



C'est toujours la même chose, la même image de « petite mamie démodée ». On a besoin de divertissement ! Rose, 80 ans

Il y a plus de publicités aujourd'hui avec des personnes âgées pour expliquer leurs problèmes. Monique, 90 ans

Je n'ai pas envie de voir des vieilles mémères toutes ridées avec les seins qui pendent et des ventres tous mous. Dans les films, c'est pas pareil, il faut bien des femmes qui jouent les vieilles. Didier, 84 ans

Les femmes âgées ne sont pas représentées parce qu'elles n'intéressent pas les gens. Annette, 93 ans

L'image des femmes âgées dans les médias est quasiment inexistante sauf dans le domaine des produits réservés aux femmes âgées. Christine, 57 ans

Les catalogues de vêtements ou les pubs pour les chaînes thermales et les résidences seniors montrent plutôt des femmes de 50 ans en bonne santé. C'est plus vendeur. Jocelyne, 74 ans





LES PRÉCONISATIONS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

- **Avoir des statistiques plus détaillées sur la représentation des femmes âgées de 65 ans et plus dans les médias.**
- **Inscrire une mention donnant la tranche d'âge des mannequins** pour toutes les publicités et publications destinées aux personnes âgées.
- **Augmenter la représentation non stéréotypée** des personnes âgées dans les fictions.

QUELQUES DONNÉES CLÉS

- **La part des femmes qui s'expriment à l'écran peine à augmenter sur les antennes au fil des années** (39 % des personnes perçues comme s'exprimant à l'antenne). Leur proportion est plus importante sur les chaînes historiques (42 %). La sous-représentation des femmes est encore plus marquée lorsqu'elles cumulent plusieurs critères de discrimination. Parmi les personnes perçues en situation de handicap sur les antennes, seulement 25 % sont des femmes.¹
- **Les plus de 65 ans représentent 6 % des personnes indexées** alors même qu'ils constituent la tranche d'âge la plus importante en France (21 %). Une telle sous-représentation s'accroît particulièrement dans les fictions où ils sont représentés à hauteur de 3 %¹.
- **Parmi les 50-64 ans indexées, les femmes de 50 à 64 ans représentent 29 %** (vs 71 % pour les hommes). Chez les 65 ans et plus, les femmes représentent 31 % (vs 69 % chez les hommes).¹

1. Arcom.

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



La violence faite aux femmes, je l'ai vécue avec mes deux maris. Il n'y a pas longtemps, je me suis faite agressée par un jeune. Je lui ai donné un bon coup de canne, il n'a pas demandé son reste. Catherine, 83 ans

Je suis révoltée, trop de femmes meurent sous les coups. Il faut que ça change. Huguette, 82 ans

C'est une chance qu'aujourd'hui les femmes osent dénoncer dans les médias. Étienne, 69 ans

La femme âgée est victime de violence autant que les femmes jeunes, il y a des violences dans les EHPAD.

Delphine, 71 ans

Y'a des femmes battues qui ne sont pas écoutées. Elles sont peut-être plus écoutées aujourd'hui. Si on recule, les femmes battues n'étaient pas écoutées, malheureuses, maintenant on en parle davantage. Une femme peut être prise en charge, par la société, des personnes. Oui, c'est un progrès. Dans notre temps, on souffrait beaucoup, on était sans défense.

Coralie, 91 ans

Les femmes âgées sont aussi victimes de violences, surtout quand elles sont à la rue. Bruno, 62 ans





LES PRÉCONISATIONS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

- **Supprimer les limitations d'âge pour toutes les statistiques traitant des violences faites aux femmes.**
- **Sortir absolument des prismes de la vieillesse et de la maladie pour expliquer les morts violentes au sein du couple âgé** dans l'étude annuelle nationale produite par le ministère de l'Intérieur.
- **Présenter des mesures dédiées de protection pour les femmes les plus âgées**, notamment des solutions d'hébergement adaptées à l'âge de la victime.
- **Favoriser la coordination des acteurs clés de lutte contre les violences** (3919¹, 3977² et CIDFF) pour une meilleure visibilité et une meilleure compréhension du phénomène de violences conjugales des femmes âgées.
- Inclure ou renforcer dans les formations initiales des métiers de l'aide à la personne et du travail social la **sensibilisation quant aux repérages des maltraitances / violences**.

QUELQUES DONNÉES CLÉS

- En 2022, sur **81 % de femmes victimes de mort violente au sein du couple, 12 % ont 70 ans et plus**. Lorsque ces victimes sont âgées de 70 ans et plus, 53 % d'entre elles ont été tuées en raison de « leur maladie, vieillesse et/ou de celle de l'auteur ».³
- **10 % de femmes de 60 ans et plus en 2022 ont été victimes de violences conjugales** (6,8 % 60-69 ans, 3,2 % 70 ans et plus) vs 11,2 % en 2021, 9,8 % en 2020, 8,9 % en 2019, 8,2 % en 2018, 8,1 % en 2017, 8 % en 2016⁴.
- **Le rapport d'enquête 2022 « Vécu et ressenti en matière de sécurité » réalisé par le SSMSI, ne donne que des données en deçà de 75 ans**, les personnes âgées étant définies de 65 à 74 ans concernant les violences physiques, sexuelles, violences conjugales, harcèlement moral, menaces, injures, atteintes à la personnalité, discriminations.

1. 3919 : Violences Femmes Info, est le numéro national de référence pour l'écoute et l'orientation des femmes victimes de violences.

2. 3977 : numéro vert permettant de signaler des situations de maltraitance envers les personnes âgées.

3. Ministère de l'Intérieur.

4. FNSF 3919.

LES DROITS À CRÉER OU À RENFORCER POUR LES FEMMES ÂGÉES





Je souhaite vieillir dignement. J'aimerais être entourée lorsque je perdrai de l'autonomie et être sûre de pouvoir compter sur un système de santé de proximité accessible financièrement. Bénédicte, 65 ans

Il faut aider les retraitées modestes car elles ont travaillé pour la nation en travaillant et en procréant tout en s'occupant du foyer. Angèle, 70 ans

Le droit de finir leur vie chez elles pour garder leurs repères, bien entourées et aimées, plutôt que les maisons de retraite, où la plupart du temps, on a du mal à s'y faire. Louison, 77 ans

Il faut revaloriser la pension de reversion pour les femmes qui n'ont pas travaillé afin qu'elles aient une vie décente. Carl, 67 ans

On a besoin de maisons de retraite à prix abordable. Gabrielle, 81 ans

Les droits à créer pour les femmes âgées (comme pour les hommes), seraient le droit au bonheur jusqu'au dernier jour. Georges, 76 ans



LES PRÉCONISATIONS DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

- > Construire une politique du Grand âge** avec les moyens humains et financiers qui correspondent aux besoins et attentes des personnes âgées.
- > Mieux accompagner le deuil** y compris sur le volet administratif.
- > Poursuivre la promotion du site [pourlespersonnesagees.gouv](https://www.pourlespersonnesagees.gouv.fr) et mettre en place une communication des droits pour les personnes âgées** adaptée au public en exclusion numérique ou en difficulté avec le numérique.

RETROUVEZ LES TRAVAUX DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Dans la collection « Paroles de »

Paroles de résidents, paroles de résistants,
décembre 2018

https://www.petitsfreresdespauvres.fr/media/713/download/2018_12_06_pfP_paroles_de_r%C3%A9sidents_paroles_de_resistants.pdf?v=1&inline=1

Paroles de vieux électeurs, février 2022

https://www.petitsfreresdespauvres.fr/media/2234/download/2022_02_14_Maquette_parolesvieuxelecteurs_BD-min-1.pdf?v=1&inline=1

Paroles de vieux citoyens sur la fin de vie,
mars 2023

https://www.petitsfreresdespauvres.fr/media/2709/download/2023_03_paroles_vieux_citoyens_fin_de_vie.pdf?v=1&inline=1

Les autres travaux

Baromètre 2017 : Solitude et isolement, quand
on a plus de 60 ans en France, septembre 2017

https://www.petitsfreresdespauvres.fr/media/508/download/2017_09_DossierDePresse_etude_pfP%20%28%29-compressed.pdf?v=1&inline=1

L'exclusion numérique des personnes âgées,
septembre 2018

https://www.petitsfreresdespauvres.fr/media/332/download/2018_10_01_Rapport_exclusion_numerique_personnes_agees_pfP.pdf?v=2&inline=1

Solitude et isolement des personnes âgées
en France, quels liens avec les territoires,
septembre 2019

https://www.petitsfreresdespauvres.fr/media/987/download/2019_09_29_solitude_isolement_personnes_agees_territoires_PFP_BD-def.pdf?v=1&inline=1

Isolement des personnes âgées : les effets
du confinement, juin 2020

https://www.petitsfreresdespauvres.fr/media/1325/download/PFP_Rapport%20Confinement-min.pdf?v=2&inline=1

Isolement des personnes âgées : les impacts de
la crise sanitaire, réalisé en collaboration avec
le Cercle Vulnérabilité et Société, mars 2021

https://www.petitsfreresdespauvres.fr/media/1726/download/2021_rapportPFP_HD-min.pdf?v=1&inline=1

2^e édition du Baromètre : Solitude et
isolement, quand on a plus de 60 ans
en France, septembre 2021

https://www.petitsfreresdespauvres.fr/media/2017/download/Barometre%202021_PFP_%20sans%20embargo_BD%20%28%29.pdf?v=1&inline=1

Vie affective, intime et sexuelle des personnes
âgées, septembre 2022

https://www.petitsfreresdespauvres.fr/media/2522/download/2022_09_29_Rapport%20VIE%20INTIME_min.pdf?v=2&inline=1

Isolement des personnes âgées et liens entre
générations, septembre 2023

https://www.petitsfreresdespauvres.fr/media/2909/download/Rapport%20LIENS%20GENERATIONS_def.pdf?v=1&inline=1

GLOSSAIRE

AJPA : Allocation journalière du proche aidant

ARCOM : Autorité de régulation de la
communication audiovisuelle et numérique

APA : Allocation personnalisée d'autonomie

ASH : Aide sociale à l'hébergement

ASPA : Allocation de solidarité aux personnes
âgées

CIDFF : Centres d'Information sur les Droits des
Femmes et des Familles

DARES : Direction de l'Animation de la
Recherche, des Études et des Statistiques

DREES : Direction de la Recherche, des Études,
de l'Évaluation et des Statistiques

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour
Personnes Âgées Dépendantes

FNSF : Fédération nationale solidarité femmes

INA : Institut national de l'audiovisuel

INSEE : Institut National de la Statistique
et des Études Économiques

ONU : Organisation des Nations Unies

RSA : Revenu de solidarité active

SSMSI : Service statistique ministériel
de la sécurité intérieure

REMERCIEMENTS

Merci à l'ensemble des personnes accompagnées pour le temps qu'elles ont consacré pour s'exprimer sur le droit des femmes ainsi qu'à tous ceux, bénévoles et salariés, qui ont facilité leur participation.

Rédaction :

Isabelle Sénécal, responsable du pôle Plaidoyer/relations presse, avec le soutien de la Direction des ressources pour l'Accompagnement.

Crédits photos :

Nicolas Blanc, Marion Dunyach, Henri Salomon, Raphaëlle Trecco, Loïc Trujillo, industryviews/Shutterstock, Oleg Golovnev/Shutterstock, HBRH/Shutterstock, Bonita R. Cheshier/Shutterstock.

Les photographies de Raphaëlle Trecco sont issues de l'exposition « VIEILLIR AU FÉMININ, la puissance de la sororité pour se retrouver », d'après un reportage réalisé à la maison de vacances Maris Stella (Wissant) des Petits Frères des Pauvres, à l'occasion de deux séjours « Femmes ». L'intention de ces séjours était de proposer des espaces de sororité bienveillants à des femmes âgées afin qu'elles puissent prendre soin d'elles et qu'elles retrouvent de l'empowerment.

Création & Mise en page :

Gayacom.fr

Imprimerie solidaire :

www.imprimerie-solidaire.com

